

1.
18
té
18
r
e
n
it
n
e
s
3

Patine désertique

Géomorphol. — Revêtement minéral mince et résistant à la surface des roches exposées au soleil dans les pays désertiques. Les patines sont issues de la migration centrifuge de substances propres à la roche; les oxydes et sels de fer et de manganèse leur donnent un aspect noir et brillant (*vernis désertique*).

PÂTURAGE

Espace non cultivé, réservé au parcours et à l'alimentation du bétail. Correspond à diverses associations végétales, suivant les lieux et les climats (pâturage de montagne). Se distingue de la *prairie*, qui est utilisable de façon plus constante et plus intensive et mieux entretenue.

Pâturage

Lieu réservé à titre permanent ou temporaire à l'entretien du bétail.

Vaine pâturage : dans l'agriculture traditionnelle de l'Europe occidentale, droit de conduire le bétail sur les terres en jachère. *V. pastorale (vie)*.

PAVAGE

Géomorphol. — Concentration à la surface du sol des cailloux de grande taille

patrimoine

«Héritage du père»: possession, actif, bien propre d'une personne ou d'une société. Le

patrimoine naturel, ou *génétique*, est ce dont l'être vivant hérite; en géographie, vu ce que représente en général Mère Nature, il devrait plutôt être dit *matrimoine*...

Le *patrimoine ecclésiastique* joue un rôle considérable dans le domaine foncier: «Cette foudre terrifiante qui vous envoie d'un seul geste les âmes des mortels au-dessous du Tartare, [ils] ne la lancent jamais plus énergiquement que contre ceux qui, à l'instigation du diable, tentent d'amoinrir et de rogner le patrimoine de saint Pierre [...]; ce sont des terres, des villes, des impôts, des péages, des empires» (Érasme, *Éloge de la folie*, LIX).

Le *patrimoine de l'État*: l'ensemble des biens dont il est légitimement propriétaire. Le patrimoine français est évalué à 22 000 milliards de francs par l'INSEE en 1991, soit environ 400 000 francs par habitant; ce n'est jamais que six ans de revenu national; mais on se demande à quel prix ont été évalués la cathédrale de Chartres, la grotte de Lascaux et le mont Blanc. D'importants efforts sont faits dans les pays développés pour la *conservation du patrimoine*, tant naturel que construit; le mot évoque alors surtout les sites, monuments et œuvres d'art. Des réserves, des parcs, la protection et la restauration de monuments et d'archives sont ouverts, entrepris, financés à cette fin; il leur arrive de créer ainsi de nouvelles ressources, par la «mise en valeur» du patrimoine. Les dépenses d'entretien et de restauration du patrimoine s'opposent quelquefois à celles que l'on peut consacrer à la création: le débat a une dimension idéologique.

Les mots de la géographie, R. Brunet, reclus, 1992

Patrimoine

4

Heritage, Kulturerbe

Ce qui est censé mériter d'être transmis du passé, pour trouver une valeur* dans le présent*.

Le patrimoine est un ensemble d'attributs, de représentations et de pratiques fixé sur un objet non contemporain (chose, œuvre, idée, témoignage, bâtiment, site, paysage, pratique) dont est décrété collectivement l'importance présente intrinsèque (ce en quoi cet objet est représentatif d'une histoire légitime des objets de société) et extrinsèque (ce en quoi cet objet recèle des valeurs supports d'une mémoire collective), qui exige qu'on le conserve et le transmette. La notion occidentale de patrimoine est ancienne et symboliquement très chargée. Religieuse, par ses lointaines origines, le *patrimonium Sancti Petri*, elle reste encore très largement attachée à la mort et aux héritages qui en résultent et se présente, donc, avec tous les atours du sacré et du tabou. Mais elle n'en est pas moins devenue très « populaire », chacun pouvant en faire l'expérience, comme spectateur, voire comme acteur. Notre époque n'est-elle pas celle du « tout-patrimoine » ? Ainsi, sa définition semble évidente et simple : ce qu'il nous reste à transmettre du passé, et son but paraît assez facile à identifier : le conserver. On peut, pourtant, en proposer une lecture autrement plus problématique, pour voir,

dans le patrimoine, une dimension idéologique de la mémoire.

C'est au cours des années 1970 que ce mot achève de prendre le sens qu'on lui attribue actuellement. En 1972, la rédaction par l'Unesco de sa Convention permet de donner aux sites, naturels ou culturels d'une « valeur universelle exceptionnelle », le statut de patrimoine mondial (*World Cultural and Natural Heritage*). Les États-Unis en sont les premiers signataires puis s'engagent, avec la Bulgarie, quelques pays dits, alors, du Tiers Monde (Algérie, Soudan, Égypte) avant même les pays européens (France, Italie, Grèce, Espagne).

Une telle définition laisse, *de facto*, libre cours à toutes les prises de positions idéologiques (qu'est-ce qui est « exceptionnel », aux yeux de qui, etc. ?), ne serait-ce que parce qu'elle demeure fortement influencée par ses origines occidentales. Elle est, en effet, issue de deux conceptions du patrimoine : la monumentale (la fusion des monuments historiques et de nature, héritée du XIX^e siècle européen), et l'esthétique. Ces conceptions ne sont pas celles de toutes les civilisations, quand bien même cette notion, dans son principe, serait universellement partagée, ce dont, précisément, on peut douter. De fait, malgré un élargissement constant du champ d'application, avec, par exemple, l'apparition de la notion de « paysage culturel », mais encore avec l'agrégation d'édifices de plus en plus récents, y compris choisis dans le secteur industriel, les sites ainsi classés demeurent inégalement répartis. L'Europe, en particulier, rassemble les plus fortes concentrations de sites classés.

En outre, cette approche, implicitement, contient, donc diffuse, la conception occidentale du temps, fondée sur le principe de linéarité, et qui se déploie avec la Modernité. Elle s'accorde, finalement, parfaitement avec l'idéologie du « développement durable », qui émerge dans les vingt dernières années du XX^e siècle et à laquelle elle participe. S'il s'agit de conserver l'environnement naturel de la planète au plus près possible de son état actuel, sa mise en patrimoine pourrait être un des processus les mieux adaptés à cet objectif et au souci de durabilité.

Le transfert de toutes ces notions à des sociétés non occidentales, où toutes ces questions ne se formulent ni ne se règlent de la

même manière, est ainsi lourd de conséquences. De ce point de vue, certains estiment que la mise en patrimoine généralisée à l'échelle du Monde vise, sous couvert de reconnaissance de la diversité culturelle, à propager des normes culturelles et des modalités technico-économiques de conservation et de mise en valeur occidentales.

On l'aura compris, le patrimoine n'est pas un donné, mais un construit. L'identification d'un lieu comme patrimonial et sa mise en patrimoine (la patrimonialisation) procèdent bien d'une opération intellectuelle, mentale et sociale qui implique des tris, des choix donc des oublis : que conserver ? Selon quels critères ? Une seule visite à Oradour-sur-Glane, en effet, montrera l'impuissance de toute tentative de conservation intacte du passé, si tel était le projet, le passage du seul temps suffisant à en oblitérer la plupart des traces : que reste-t-il, finalement, aujourd'hui, de la tragédie du 10 juin 1944, si ce n'est ce que des choix, fondamentalement politiques, ont voulu, et veulent encore, en montrer et en dire ? C'est seulement en cela que l'on peut dire que ce lieu est « authentique », par convention : conforme, aujourd'hui, à l'idée communément admise de ce qu'il était hier.

La mise en patrimoine d'un lieu relève bien d'une opération de « magie sociale », qui repose souvent autant sur le légendaire que sur la stricte science historique. Présentée, le plus souvent, comme un travail de conservation d'un passé « donné », elle comporte un fort volet social, voire politique, souvent implicite.

Par exemple, le classement d'un site au patrimoine mondial peut être considéré, pour certains pays, comme un gage de reconnaissance et d'intégration à la « communauté internationale ». L'inscription tardive, en 1992, du site d'Angkor, en dépit de l'état d'extrême péril dans lequel il se trouvait alors, n'a pu se faire que lorsque le Cambodge, débarrassé des Khmers rouges, a été jugé digne de rentrer dans le « concert » des nations. Inversement, le nouveau gouvernement cambodgien a reçu cette inscription comme une sorte de caution de reconnaissance internationale, le tourisme venant, comme regard extérieur, pour valider le tout. Et cela lui permit, du coup, de mieux affirmer son autorité sur une partie un peu marginale du pays, le Nord-Ouest.

Sur des espaces plus réduits, une mise en patrimoine peut accompagner une recomposition sociale radicale, le plus souvent une *gentrification* du lieu. Tel est le cas de la plupart des opérations de réhabilitation des centres anciens des villes, de Vieux-Québec au Marais parisien, entre autres.

Si la mise en patrimoine des lieux porte, en apparence, sur la restauration de « vieilles pierres », la transfiguration qu'elles subissent a des conséquences de première importance. On a, ainsi, du mal à croire qu'il ne s'agit que de simple « conservation », tant un tel projet est toujours, implicitement, porteur de transformations sociales, donc politiques. Au fond, et de manière un peu paradoxale aujourd'hui, l'appel au patrimoine invoque, secondairement, le passé, mais concerne, prioritairement, le présent et provoque, dans une certaine mesure, le futur. Certains auteurs voient pourtant dans les actuelles « allégories du patrimoine » (Choay, 1992) qui marquent en particulier les pays occidentaux, un indice de l'incapacité des sociétés développées à se projeter dans l'avenir, à accepter la création culturelle et l'avant-garde (dont on connaît pourtant l'importance durant le dernier siècle), et donc de leur conservatisme. OLa

CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992. GRAHAM B., ASHWORTH G.J. & TUNBRIDGE J.E., *A Geography of Heritage*, Londres, Arnold, 2000. HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994. LAZZAROTTI Olivier, « Je me souviens. Recherches au pays où le passé fait des lieux. Carnets de voyage », *Cahiers géographiques du Québec*, vol. 45, n° 124, 141-164, 2001.

☞ DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DÉVELOPPEMENT LOCAL, HABITAT, LIEU,
MOBILITÉ, TOURISME.